



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence d'Arnaud JEAN, 1^{er} adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 septembre 2018

Présents : Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Christian DUMAS, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Bernard HOUZEAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h33

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DC.18.013 - Maitrise d'œuvre pour la construction d'un court de tennis couvert et de deux terrains de Padel

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 23 avril 2018 concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un court de tennis couvert et de deux terrains de Padel.

La réception des plis était fixée au 17 mai 2018.

Les plis suivants ont été reçus dans les délais impartis : (aucun pli n'a été reçu hors délai)

N° PLI	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE DE BASE HT	MONTANT OFFRE DE BASE TTC
PLI N°1	V+C Architecture	63 900,00 €	76 680,00 €
PLI N°2	LR Architecture	65 320,00 €	78 384,00 €

Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	50.0 %
2.1-Capacités professionnelles	30.0 %
2.2-Références similaires au projet	10.0 %
2.3-Délai d'exécution des phases	10.0 %

Considérant, après analyse et négociation, que l'offre du Cabinet V+C Architecture, représentée par Monsieur Frédéric CHAUVRON, co-gérant, situé au 190 route de Sandillon à Saint-Jean le Blanc, est l'offre économiquement la plus avantageuse, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché au montant de 72 420 € TTC pour l'offre de base.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1^{er} octobre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 4 octobre 2018

Publication le : 4 octobre 2018

Notification le : 4 octobre 2018



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DC-18-013

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-10-04T11-12-46.00 (MI212926968)**Identifiant unique de l'acte :**
045-214501694-20180925-DC-18-013-AU ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un court tennis couvert et de deux terrains de Padel**Date de décision :** 25/09/2018**Nature de l'acte :** Autres**Matière de l'acte :**
1. Commande Publique
1.6. Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre
1.6.1. Délibération(s) et décision(s).**Acte :** [DC.18.013-FIN-maitrise d'oeuvre pour la construction d'un court de tennis couvert et de deux terrains padel.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé Date 04/10/18 à 11:12 Par RICHARD Aurélie**Transmis** Date 04/10/18 à 11:12 Par RICHARD Aurélie**Accusé de réception** Date 04/10/18 à 11:18